

8 Avenue Alain Savary - 45100 ORLEANS

Tel: **02 38 51 91 60** 

jusqu'au 31/08/18)

perte ou de vol.

internet ou dans les journaux.

<u>www.stmarceautt.fr</u> – e mail: stmarceau.tt@free.fr

## **Stage multisports**

Du 22 au 26 et 29 au 31 Octobre après-midi LaserQuest +10 € (non obligatoire) après-midi Bowling + 4 € (non obligatoire)

DUEUR
Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel domicile :/// Tel (en cas d'urgence) :///
E-mail (pour recevoir les dates des prochains stages) :
Licencié au Club ST MARCEAU TENNIS DE TABLE ☐ oui ☐ non
ESPONSABLE DE L'ENFANT
Mme, M  Responsable de l'enfant, inscrit mon fils, ma fille
du 22 au 26 Oct.
du 29 au 31 Oct.
arif: ☐ Non licenciés = 14 € par jour ☐ Licenciés = 10 €/jour ☐ Laser = 10 € ☐ Bowling = 4 €  emise pour une inscription à la semaine: 10 %  emise (non cumulable) pour parrainage d'un enfant extérieur au Club (inscription à la semaine): 10 %  emise (non cumulable) pour parrainage d'un enfant extérieur au Club (inscription sur 8 jours): 15 %
otal dû =
En cas d'accident ou de problème médical, je serai informé par téléphone le plus rapidement possible. Cependant, j'autorise le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes les mesures urgentes rendues nécessaires par l'état de mon enfant. Je déclare avoir pris connaissance du programme des activités proposées et autorise les responsables du stage à accompagner ou transporter mon enfant pour les trajets aller/retour, suivant les différents lieux du stage à Orléans. D'autre part, je déclare qu'il n'y a aucune contre-indication médicale à la pratique des sports mentionnés ci-après : football, hockey en salle, handball, badminton, athlétisme, sports collectifs
L'enfant est autorisé à rentrer seul à la fin de sa journée □□ OUI □□ □ NON

Je joins un certificat médical de non contradiction de la pratique du tennis de table (pour les non-adhérents au Club). Une licence promo sera contractée par le Club à la 1ère inscription pour une question d'assurance (plus besoin de certificat pour les stages suivants

J'autorise le Club à prendre en photo mon fils ou ma fille et que ces photos soient affichées dans les locaux de l'Association, sur le site

En cas d'apport par le jeune de matériels personnels audios (téléphone, i pod...) le club se dégage de toute responsabilité en cas de

- Pour le temps du repas, seuls sont autorisés les plats en plastique. Les plats en verre sont formellement interdits.
- Le club se réserve la possibilité d'annuler le stage si le nombre de participants est trop faible.

Date et Signature avec mention « lu et approuvé » :